



Le 13 juillet, 2011

Monsieur le Premier Ministre Charest,

Au nom de l'Initiative boréale canadienne et de Pew Environment Group, nous vous écrivons à propos du caribou des bois. Les hardes de caribous des bois sont en déclin partout dans la région boréale du Canada. L'histoire et l'expérience nous enseignent que si nous n'agissons pas pour corriger cette situation, elle risque d'éclater en crise de gestion des ressources. Vous trouverez ci-inclus un document d'information intitulé *Conservation du caribou des bois en forêt boréale : un énorme défi, une opportunité unique*. Cette analyse est le fruit du travail d'un groupe de scientifiques de renommée internationale. Elle démontre que l'intendance du caribou des bois devra être considérablement resserrée pour maintenir des populations saines de cet animal magnifique, d'une si grande importance sur les plans écologique, culturel et économique.

Plus particulièrement, ces scientifiques avancent que de très grandes aires protégées doivent être aménagées d'un bout à l'autre de la région boréale du Canada afin de maintenir les niveaux d'habitat boréal intact nécessaire à la pérennité de cette espèce. Ils font valoir que nous ne pouvons plus attendre, que les gouvernements doivent agir en aménageant le territoire en fonction de sa conservation et son développement durable pour que cette espèce symbolique de la région boréale fasse partie de notre avenir plutôt que de nos souvenirs du passé.

L'engagement pris par le gouvernement du Québec de protéger contre le développement industriel 50 % de la région couverte par le Plan Nord, dans une optique de protection de l'environnement et de la biodiversité, crée une occasion en or pour mettre en œuvre plusieurs des mesures requises pour protéger et renforcer les populations de caribous dans la province. Cependant, il y a lieu de veiller à ce que les mesures de conservation prévues au Plan Nord soient proactives sur le plan de la nature, soient axées sur la protection et le rétablissement de l'espèce et tiennent compte des besoins du caribou et d'autres espèces en matière d'habitat. Les mesures réactives, comme les compensations pour le développement, n'atteignent pas de tels objectifs. Par ailleurs, dans le respect des engagements contenus dans le Plan Nord, il est critique que le gouvernement du Québec continue d'engager avec succès les gouvernements autochtones dans le processus de planification de l'aménagement du territoire en fournissant les ressources et en respectant les droits et traités existants et futurs tout en maintenant un dialogue entre les dirigeants de gouvernement à gouvernement. Notre espoir est que ces recommandations scientifiques contribuent également à la mise en œuvre efficace du plan de rétablissement du caribou élaboré par le gouvernement du Québec.

Nous nous ferons un plaisir de vous fournir le détail de cette analyse et nous envisageons avec enthousiasme la possibilité de discuter de cet enjeu prioritaire avec votre gouvernement.

Agréez, Monsieur le Premier Ministre Charest, l'expression de nos salutations distinguées.

Steve Kallick
Directeur, Campagne internationale de conservation
de la forêt boréale, Pew Environment Group
1904 Third Avenue, Suite 305
Seattle, WA 98101
206-905-4800; skallick@pewtrusts.org

Larry Innes
Directeur
Initiative boréale canadienne
30, rue Metcalfe, bureau 402
Ottawa, ON K1P 5L4
613-230-4739, p. 226; linnes@borealcanada.ca

c.c. : L'honorable Nathalie Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune
L'honorable Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs